Remboursements et prestations

Délais actuels de remboursement des indemnités journalières à l'Enim

Domaine(s) :

- Santé

À date du 18 avril 2025, l'Enim traite les dossiers réceptionnés aux dates suivantes pour le remboursement des indemnités journalières :

- Maladie (MHN [1], MCN [2], MAT, PAT, AFE) : **1er avril 2025**
- Accident du travail (AT) et maladie professionnelle (MP) : **6 mars 2025**

Tous dossiers réceptionnés à date ultérieure sont en attente de traitement.

Mis à jour le 18/04/25

URL source: https://www.enim.eu/actualites/delais-actuels-de-remboursement-indemnites-journalieres-lenim